

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ÉTAT DE DROIT AU CŒUR D'UN GRAND DÉBAT ORGANISÉ PAR LE BARREAU DE PARIS

Paris, le 12 mars 2026 - Dans un contexte marqué par la fragilisation des équilibres démocratiques et une défiance croissante à l'égard des institutions, le barreau de Paris organise les **9, 10 et 11 avril prochains** un colloque d'ampleur consacré à l'État de droit.

À l'initiative du bâtonnier de Paris **Louis Degos** et de la vice-bâtonnière **Carine Benoit-Benteux**, et sous la supervision des avocats **Carbon de Seze** et **Charles Morel**, ces trois journées de réflexion réuniront universitaires, magistrats, avocats, chercheurs, journalistes, responsables associatifs, acteurs du monde économique et personnalités de la société civile afin d'interroger les fragilités contemporaines de l'État de droit et les moyens de le renforcer.

Articulé autour de trois axes – **définir, protéger et faire vivre l'État de droit** – ce colloque abordera notamment les enjeux liés à l'indépendance de la justice, à la protection des libertés publiques, aux transformations technologiques, aux équilibres institutionnels et à la place du citoyen dans la démocratie.

Organisées sur trois journées, les conférences exploreront notamment :

- les fondements et aux contours de l'État de droit : ses principes, ses frontières, ses tensions contemporaines en France comme à l'international.;
- les menaces actuelles qui pèsent sur les libertés publiques et les institutions, qu'il s'agisse de l'érosion silencieuse des garanties démocratiques, de la fragilisation de la justice, des défis posés par les technologies de surveillance ou des atteintes au pluralisme de l'information. Au-delà du constat, cette journée visera à identifier des mécanismes concrets de protection ;
- une réflexion prospective sur les réformes institutionnelles nécessaires et sur la manière de replacer le citoyen au cœur du droit et des décisions publiques.

Par cette initiative, le barreau de Paris souhaite contribuer activement au débat public et rappeler le rôle central du droit et de la justice dans le fonctionnement d'une démocratie. Ce rendez-vous vise à réaffirmer l'État de droit comme **socle du contrat social** et comme **l'un des principaux remparts contre les dérives du pouvoir**.

L'ambition est claire : ouvrir un espace de réflexion exigeant mais accessible pour **penser, porter et défendre l'État de droit**, à l'heure où celui-ci est contesté ou fragilisé dans de nombreuses démocraties.

Pour **Louis Degos, bâtonnier de Paris** : « *Le barreau de Paris a une responsabilité particulière dans la défense des libertés et de l'indépendance de la justice. Dans un moment où les équilibres démocratiques sont parfois mis à l'épreuve, il est essentiel d'ouvrir des espaces de réflexion exigeants et accessibles pour réaffirmer la primauté du droit. L'État de droit n'est jamais acquis : il se pense, se protège et se construit chaque jour.* »

INFORMATIONS PRATIQUES :

- Jeudi 9, vendredi 10 et samedi 11 avril 2026
- Maison du Barreau – 2/4, rue de Harlay – 75001 Paris
- Programme et inscriptions : <https://www.avocatparis.org/colloque-etat-de-droit>

CONTACTS PRESSE :

Barreau de Paris
Louison Bles - 06 60 09 54 60
presse@avocatparis.org

Agence Bazaille Consulting
Marie-Danièle Matondo - 06 80 60 18 13
Guillaume Bazaille - 06 77 98 22 94